

18120406



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice :	13
Présents :	7
Votants :	9
Absents excusés :	4
Absents :	2

DATE DE
CONVOCAION :
27.11.2018

L'an deux mil dix-huit, le 4 décembre à 20 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bruno BETHENOD, maire.

Présents : M. PONSOT Gérard, M. BETHENOD Bruno, Mme DESCHAMPS Martine, M. MOYEMONT Thierry, Mme ROCHE Fanny, M. SALIN Jean-Yves, M. COQUILLOT Frédéric

Absents excusés : Mme AMIZET donne pouvoir à M. PONSOT, Mme PIZZATO donne pouvoir à Mme DESCHAMPS, Mme de LOISY, M. ROY Sylvain

Absents : M. AFFANE Hakim, Mme DENIZOT Nicole

Secrétaire de séance : Mme DESCHAMPS Martine

Objet : AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE DECHARGE LA BANIE

M. Sylvain ROY quitte la salle et ne prend pas part au vote.

L'aménagement de l'ancienne décharge communale, situé au lieu-dit La Banie, en la réalisation de travaux d'affouillements et d'exhaussements sur un terrain d'une superficie de 40 000 m², a été autorisé par permis d'aménager n°021 016 18 S0001 le 8 novembre 2018.

Lors de la séance de conseil municipal du 26 juin dernier, M. Le Maire avait présenté un projet de convention avec la société 4M RECYLCAGE et la SARL ROY.

Des modifications ont été apportées afin de tenir compte des remarques faites lors de la séance du 26 juin.

Monsieur le Maire présente la convention modifiée.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE la convention d'aménagement de l'ancienne décharge communale

AUTORISE le Maire à signer la convention pour l'aménagement de l'ancienne décharge communale,

DIT que cette convention prendra effet au 10 décembre 2018 pour une durée de 10 ans, durée équivalente à l'aménagement du site.

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le
Publication et affichage du
Bruno BETHENOD Maire



Le Maire

Bruno BETHENOD
Bruno BETHENOD

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 06/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 06/12/2018

Pour copie conforme

- Le 04/12/2018

Bruno BETHENOD, Maire
COMMUNE D'ARCEAU

